Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé

Mathieu Avanzi & Anne Lacheret-Dujour
Universités de Neuchâtel et de Paris X-Nanterre[1] ; Université de Paris X-Nanterre et Institut Universitaire de France

mathieu.avanzi@unine.ch ; anne@lacheret.com

Dans cette étude, nous nous intéressons aux *périodes intonatives* composées d'au moins deux constructions verbales sans marqueur segmental de relation entre elles. Nous examinerons si des configurations prosodiques distinctes sont mobilisées pour coder les relations soit d'ordre micro-syntaxique, soit d'ordre macro-syntaxique, qui existent entre ces constructions. En d'autres termes, il s'agira d'évaluer sur des bases plus précises et plus systématiques qu'on ne le fait d'habitude le rôle de la prosodie, souvent invoqué dans la réflexion sur la problématique de la parataxe. L'analyse d'occurrences extraites de types discursifs variés nous permettra de tester le rendement fonctionnel de cette hypothèse et d'en expliquer les limites sous l'angle communicationnel et cognitif.

1. Avant-propos

La notion de *période intonative*, au sens où nous l'employons dans cet article[2], émerge d'une méthodologie inductive, qui repose sur un aller-retour entre une observation manuelle des données et une modélisation informatique. Cette méthode, initiée par B. Victorri et A. Lacheret [Lacheret & Victorri 2002 ; Lacheret 2003], s'articule autour de trois volets.

1.1 Algorithme de découpage en périodes intonatives

Une analyse manuelle d'une série de signaux de parole a d'abord été conduite dans l'optique de faire émerger un premier jeu d'indices phonétiques (pauses silencieuse d'une durée minimum et contour majeur d'une certaine amplitude) afin d'isoler dans le continuum sonore les unités prosodiques d'intégration maximale, séquences au-delà desquelles les dépendances intonatives sont remises à zéro.

La modélisation informatique, qui intervient en aval de cette première phase, repose sur le traitement des variations de fréquence fondamentale au cours du temps. L'implémentation d'un mécanisme de segmentation et de hiérarchisation automatique des données a été pensée dans le but de tester de manière systématique les principes de découpage issus du traitement manuel.

---

[1] Projet FNS n°100012-113726 : « La structure interne des périodes », resp. M.J. Béguelin, Université de Neuchâtel.

[2] Dans notre approche, la période intonative (désormais abrégée en *période*) est définie sur la seule base de critères prosodiques. Sa définition ne fait pas entrer en ligne de compte des considérations discursives (comme l'opposition +/- terminal et ses avatars (+/- conclusif, +/- final, etc.)), ou pragmatiques (intention illocutoire ou transitions topicales). Nous pensons en effet que si ces caractéristiques sont très utiles pour délimiter les unités discursives supérieures du rang de la *période praxéologique* (au sens du groupe de Fribourg [à par.]) ou du *paraton* [Brown & Yule 1983], elles s'avèrent en revanche peu pertinentes pour délimiter les unités prosodiques d'intégration maximale [Avanzi & Martin 2007 ; Avanzi, Benzitoun et Glikman 2007 ; Avanzi en cours].

La mise en regard de l'analyse manuelle et du traitement automatique des données pouvant mettre en lumière des divergences de traitement, deux pistes pouvaient alors être explorées pour rendre compte de ces différences : (i) remise en cause des prises de décisions manuelles et/ou (ii) redéfinition des critères utilisés pour le traitement automatique. Dans le premier cas, la modélisation informatique intervient comme mécanisme de contrôle puisqu'elle permet d'ajuster l'intuition de l'expérimentateur en pointant des incohérences ou des incomplétudes dans l'analyse menée, permettant ainsi de rationaliser ses intuitions de départ. Dans le second, l'observation conduit à affiner les critères utilisés pour le traitement automatique des données. C'est en définitive cet aller-retour entre observation manuelle et traitement automatique des données qui a conduit au développement d'un algorithme stable de segmentation automatique des énoncés en périodes intonatives. Il repose sur la détection de distributions perceptivement saillantes en frontière terminale de mots et donc associées à des coupes prosodiques fortes qui relèvent de la combinaison de trois marqueurs acoustiques (pause silence, amplitude du geste terminal et réinitialisation mélodique subséquente).

En pratique, il y a segmentation si :

- La durée de la pause, ou plus précisément l'intervalle entre deux portions de F0, dépasse un seuil de l'ordre de 300 ms ;
- L'amplitude du geste – ou la différence de hauteur entre le dernier extremum de F0 et la moyenne de F0 sur toute la portion qui précède la pause – dépasse un seuil de l'ordre de 4 demi-tons ;
- L'amplitude du saut, c'est-à-dire la différence de hauteur entre la dernière valeur de F0 précédant la pause et la première valeur de F0 suivant la pause, dépasse un seuil de l'ordre de 3 demi-tons ;
- Enfin il n'y a pas d'hésitation (euh) à proximité immédiate de la pause.

Le point fort de l'algorithme est qu'il permet de tenir compte de la variabilité interlocuteur grâce à deux points : (i) les seuils sont ajustables en fonction du style de parole (ex. parole lente vs. rapide, modulée vs. peu modulée), (ii) il repose sur un *principe de compensation* des seuils. Pour préciser le second point, si un paramètre est inférieur au seuil (ex. une pause trop courte), il peut être compensé par les deux autres si ces derniers sont largement au dessus du seuil.

Ces paramètres d'analyse ont été implémentés dans un logiciel de visualisation et d'analyse prosodique, ANALOR, conçu sous MATLAB. La figure 1 en donne une illustration.

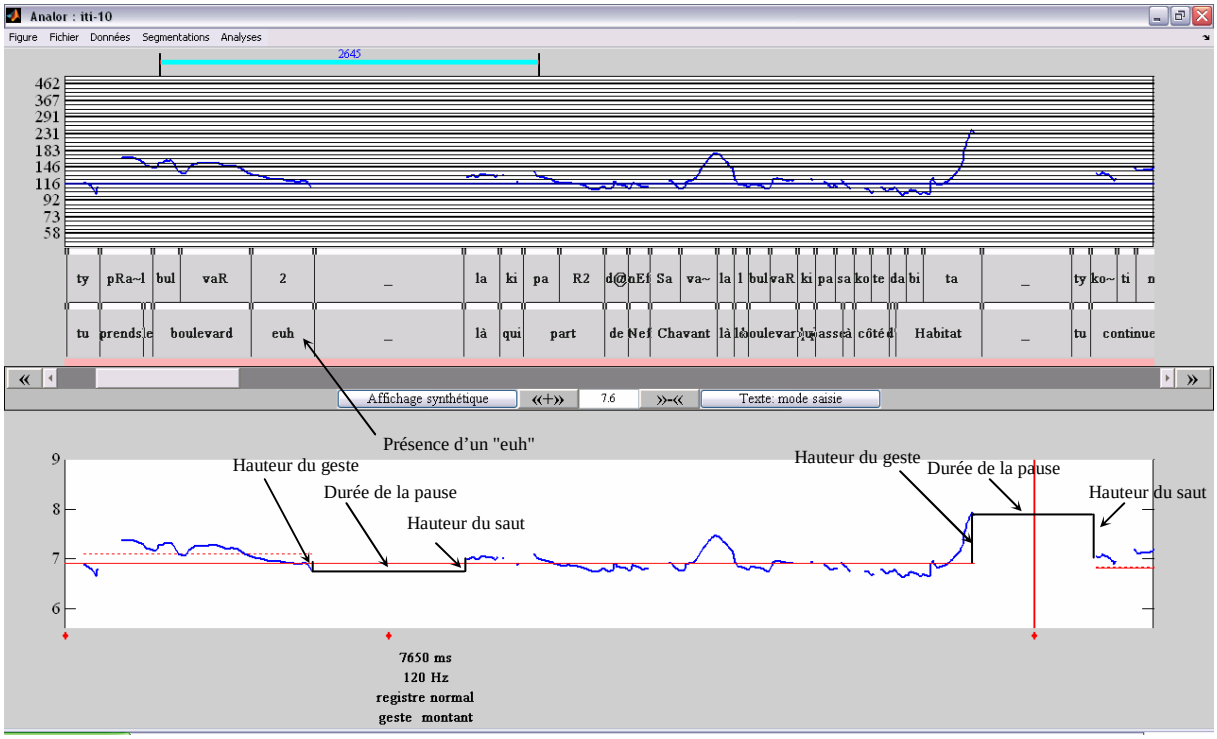

Figure 1 : Illustration des quatre paramètres utilisés pour le découpage automatique en périodes intonatives sous Analor. Analyse de l'énoncé *tu prends le boulevard euh / là qui part de nef Chavant / là le boulevard qui passe à côté d'Habitat* [iti-10]

Dans l'énoncé dont la figure 1 donne une représentation, malgré la pause suffisante après le premier groupe intonatif (*tu prends le boulevard euh*), le découpage en période est bloqué à cause de la présence d'un « euh » d'hésitation, d'un saut mélodique (réinitialisation) insuffisant, ainsi qu'une faible amplitude de F0 sur la dernière syllabe. En revanche, les critères de segmentation en périodes sont tous activés à la pause silencieuse suivante (*là qui part de nef Chavant / là le boulevard qui passe à côté d'Habitat*), ce que symbolise la frontière verticale dans la partie inférieure de la copie d'écran.

1.2 Périodes et constructions verbales

La méthode inductive a été appliquée à de nombreux extraits de corpus variés[3]. Elle a ainsi permis de mettre au jour différents types de constructions intonatives associées. Et il ressort que si la période peut s'aligner sur une construction verbale (1), ce n'est toutefois pas systématique. La prosodie peut en effet scinder en plusieurs périodes intonatives une séquence morphosyntaxiquement connexe en apparence (2), ou, inversement, regrouper plusieurs constructions verbales en une seule période (3)[4].

[3] Corpus « publics » : PFC (Phonologie du Français contemporain, Durand & Lyche [2003]), CRFP (Corpus de Référence du Français Parlé, DELIC [2004]), CTFP (Choix de Textes de Français Parlé, Blanche-Benveniste *et alii* [2002]), C-ORAL-ROM (Cresti & Moneglia [2005]) ; corpus « personnels » : corpus ITI [Avanzi 2005] et divers.

[4] Dans nos transcriptions, les double-slaches sont signalent des coupures périodiques, les barres obliques simples des groupes intonatifs de rang inférieur (cf. note 9 pour une définition du groupe intonatif). Le diacritique # marque la frontière entre les constructions verbales contenues dans une même période.

(1) Charlie Chaplin est sur un chantier de travaux // on lui a demandé de euh / chercher un bout de bois // euh syst- systématiquement / les bouts de bois qu'il euh rapportait / n'étaient pas à la bonne taille // [< Kaglik]

(2) j'étais j'étais viticulteur // au départ // avec mon père // [PFC, 11a1gw]

(3) il y a le préfet du Finistère qui est venu un jour visiter les rochers de Saint-Guénolé # c'était en dix-huit cent je sais pas combien // [CTFP, la_dame]

Comme l'annonce notre titre, c'est aux périodes condensatrices (type 3) que nous nous intéresserons dans la suite de cette étude[5]. Après avoir dit quels en étaient les principaux types, respectivement d'un point de vue syntaxique (*micro- vs macro-syntaxe*) et prosodique (groupes intonatifs entretenant une relation de *liage* ou de *rupture*), nous confrontons les deux analyses et discutons du rôle de la prosodie dans le marquage des relations micro- et macro-syntaxiques.

2. La structure interne des périodes : aspects syntaxiques

2.1 Rappels : micro- vs macro-syntaxe

Suivant en cela les travaux des linguistes d'Aix-en-Provence et de Fribourg, nous partirons du principe que le domaine de la grammaire est composé d'au moins deux sous-ensembles, pourvus chacun leur organisation propre, et qui doivent en conséquence être décrits avec des appareils notionnels et une terminologie spécifiques. Le premier est celui des relations morphosyntaxiques, dont les règles permettent de décrire la bonne formation des *clauses*, c'est-à-dire des segments morphosyntaxiques qui ne sont pas régis par un élément qui leur est extérieur. C'est en général de ce niveau de dépendance que relèvent les relations qui s'instaurent entre un verbe conjugué et ses compléments dans les « phrases canoniques », comme celle qui figure sous (4) :

(4) j'ai écrit une lettre à ma mère

Quant au second sous-ensemble, il prend en compte les relations qui s'instaurent entre des segments discursifs plus larges, dont la cohésion est assurée par l'inférence de rapports sémantico-pragmatiques implicites. Il permet en outre de se figurer l'organisation de certaines tournures à détachements, pour lesquelles les outils des grammaires traditionnelles ne proposent pas vraiment de traitement satisfaisant. Dans l'exemple ci-dessous, il est en effet impossible de décrire le rapport qui existe entre le segment souligné et la construction verbale qui vient derrière en se réclamant des règles de morphosyntaxe traditionnelle : le SN en tête n'est pas régi par le verbe qui suit, dans la mesure où celui-ci sous-catégorise un régime prépositionnel pour fonctionner (ici le clitique *lui*). De ce point de vue la séquence (5) sera entrevue comme composée de deux « îlots de connexité rectionnelle » [Berrendonner 2002]. Leur interdépendance relève donc d'un autre niveau d'analyse que celui de la morphosyntaxe :

(5) *ma mère* / je lui ai écrit une lettre

[5] Ces types d'énoncés ont été étudiés par d'autres sous diverses appellations. Deulofeu [1989] parle de « couplage de constructions verbales », Andersen [1999] de « propositions adverbiales non introduites », Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2007] « d'associations de propositions sans marque segmentale ».

Ces deux niveaux ont reçu des noms différents, et l'étendue ainsi que la façon dont est envisagée leur coexistence dans l'analyse dépend des auteurs et des écoles qui s'en réclament. Actuellement, c'est le couple de termes micro- et macro-syntaxe qui rencontre le plus grand succès. Initié par les chercheurs du GARS en 1990 [Blanche-Benveniste et al 1990], il a été repris par Cresti, qui a davantage orienté l'interprétation vers les actes de langage et la notion de structure informationnelle [Cresti 2000 ; Scarano 2003]. Le Goffic [à par.] en a donné une version profondément remaniée, qui n'emprunte à la théorie aixoise que la terminologie. Enfin, les membres du groupe de Fribourg [Berrendonner 1990, Berrendonner 2002, Béguelin 2002, etc.] se sont servis du terme de macro-syntaxe dans une approche à la fois praxéologique et syntaxique, qui elle aussi se différencie de l'approche du GARS. Selon les Aixois, il existe certaines zones de recouvrement entre ces deux niveaux. Dans un énoncé, une partie du sens, à la fois lexical et grammatical, est donnée par l'organisation rectionnelle. Après « re-travail » par la macro-syntaxe, cette couche de sens demeure, même si elle s'en adjoint d'autres. Pour le groupe de Fribourg, cette superposition partielle n'est théoriquement pas envisageable, l'opposition entre micro- et macro-syntaxe ayant été assimilée à une troisième articulation du langage, au sens de Martinet [1974]. Selon eux, tout segment textuel est *a priori* susceptible de deux analyses distinctes : ou bien c'est un élément régi par un autre élément (il forme donc avec lui une construction micro-syntaxique de rang supérieur, une *clause*), ou bien il ne l'est pas (il entretient alors avec les segments adjacents une relation de type macro-syntaxique). Mais jamais ils ne diront qu'il peut cumuler ces deux types de propriétés. C'est dans le cadre théorique de ces derniers que nous nous inscrivons.

2.2 Périodes asyndétiques

Les périodes asyndétiques[6] à l'étude peuvent être analysées soit comme des clauses connexes, c'est-à-dire comme des segments dont la cohésion interne relève de la micro-syntaxe (§2.2.1), soit comme des structures composées de plusieurs syntagmes autonomes les uns par rapport aux autres, qui forment autant d'unités macro-syntaxiques minimales (§2.2.2).

2.2.1 Périodes asyndétiques de rang micro-syntaxique

Il peut y avoir deux types de périodes asyndétiques constituant une seule unité micro-syntaxique. Notre corpus nous livre deux types de période asyndétiques de rang micro-syntaxique : des « greffes » et des « relatives non introduites ».

2.2.1.1 Greffes

Le premier type d'asyndètes micro- concerne les périodes dans lesquelles la deuxième construction verbale entre dans le même paradigme que des compléments susceptibles d'être régis par le verbe du segment qui initie l'énoncé. En général, la seconde proposition y exprime les circonstances temporelles du procès dénoté par la construction verbale qu'elle suit[7], comme dans l'exemple (6), où elle répond à la question *quand* [Blanche-Benveniste 2002 : 18-19].

[6] Nous parlerons dans ce qui suit de périodes asyndétiques pour caractériser les unités prosodiques maximales contenant au moins deux constructions verbales en relation d'asyndète.

[7] Béguelin [2002, à par.] étudie les conditions dans lesquelles certaines périodes constituées de deux clauses, dans un état antérieur de la langue, ont été amenées à se solidariser pour n'en former plus qu'une en synchronie. Ce processus a été dûment baptisé « greffe » par Deulofeu [1999, et ici même]. Cf. ce dernier et Avanzi [en cours, chap. 5] pour davantage d'exemples.

(6) (a) j'ai passé le certificat / j'avais un an d'avance // [PFC, 11AML1GW]
(b) on est arrivé là-bas / c'était la semaine du ramadan // [c-oral-rom, ffammn01]

Mais elle peut aussi instancier sous forme non orthodoxe un complément valenciel sous-catégorisé par le verbe de la première construction. C'est ce qui arrive dans (7), où le régime [+prép.] attendu est en fait une proposition verbale « complète » :

(7) (a) <*à propos d'un coup de téléphone*> je suis tombé / c'était mon frère // [PFC, 13BJC1LW]
(b) on joue chez nous / ça s'appelle la lyonnaise // [< Deulofeu]

2.2.1.2 Relatives non introduites

Le second type de cas relevant de la micro-syntaxe concerne les constructions où la deuxième proposition est une sorte de relative non standard, non introduites par un morphème *qu-*. Ces configurations affectent généralement les seconds termes d'un dispositif en « avoir X qu- Y »[8] ou « c'est X qu- Y » [Berrendonner à par]. (8) et (9) illustrent ces deux cas de figure :

(8) (a) en fait / y a la dragonne / elle arrive // [GRE03]
(b) il y a le chien / il commence à aller un peu au loin // [< Cappeau & Savelli]

(9) (a) c'était une tombe / les gens allaient faire un voeu // [CTFP, fleuriste]
(b) c'est des exemples / on en trouve des masses // [< Berrendonner]

2.2.2 Périodes asyndétiques de rang macro-syntaxique

Notre corpus nous livre également des périodes asyndétiques dont les constructions verbales constituent deux clauses indépendantes, liées par des relations macro-syntaxiques, illustrant diverses *routines* discursives [Berrendonner 2002 ; Béguelin 2003]. Les configurations observées pour l'heure sont de deux sortes.

2.2.2.1 Routines entraînant une surinterprétation

Un premier type a été étudié dans la thèse de Corminboeuf [à par.]. Il s'agit de structures le plus souvent binaires, routines à partir desquelles on surinterprète généralement une relation causale, temporelle ou hypothétique, *cf.* respectivement (10), (11) et (12) :

(10) tu iras me chercher les ciseaux / il faut que j'aille tailler // tailler la vigne // [PFC, 38ACA1LW405]

(11) on allait chez Marius / on mangeait du lapin frite // [CTFP, Algérie]

(12) vous avancez d'une case / vous gagnez la partie // [oral, TV]

2.2.2.2 Périodes sérielles

Un second type a été partiellement examiné par Avanzi [2005]. Il s'agit de structures de liste, périodes intonatives dans lesquelles le locuteur énumère des procès qui constituent autant de constructions verbales distinctes :

[8] L'absence de morphème *qu-* dans ces configurations est très fréquente chez les enfants, cf. Cappeau & Savelli [2000].

(13) vous conti- vous montez toujours tout droit / vous allez tomber sur euh sur euh une église euh sur une place // [Iti-11]

(14) tu montes les escaliers / tu descends jusqu'au cinéma Star // [Iti-1]

2.2.3 Synthèse

Pour mémoire, notre propos est de voir si à des configurations micro- et macro-syntaxiques sont associés des patrons prosodiques distincts, et non, pour l'instant du moins, de faire une étude détaillée de la syntaxe de ces structures asyndétiques. Nous ne nous étendrons pas ici sur les critères qui permettent de faire la part entre ces deux types de périodes asyndétiques, ni sur les frontières parfois difficiles à tracer pour certains exemples à l'intérieur d'une même classe structurale. Nous renvoyons pour cela aux travaux de Berrendonner [2003, à par.], Béguelin [2003, à par.], Corminboeuf [à par.] et Avanzi [2005], sur lesquels se fonde la typologie rudimentaire que nous venons de présenter.

3. La structure interne des périodes : aspects prosodiques

Du point de vue de la prosodie à présent, il s'agira de préciser le type de relation qui peut s'instaurer entre les groupes intonatifs adjacents qui s'agencent à l'intérieur des périodes à l'étude[9]. Les GI sont isolés entre parenthèses dans les tracés prosodiques qui suivront.

3.1 Le principe de dominance intonative

Pour ce faire, nous partons du modèle de dominance intonative [Mertens 1987, 1993, 2006][10], fixé pour examiner la relation entre deux GI contigus. Ce principe repose sur la perception d'écarts mélodiques significatifs entre les GI qui se succèdent à l'intérieur de la période. La démarche s'effectue en deux temps :

- La frontière terminale d'un GI est d'abord évaluée de façon absolue, c'est-à-dire indépendamment du contour terminal associé au(x) GI subséquent(s). Nous prenons seulement en compte pour l'heure la configuration *mélodique* du contour (glissando simple ou dynamique, ton statique, niveau de hauteur atteint par le contour). Cela veut dire que nous ne nous occupons pas des paramètres de durée ou d'intensité, ni même de la présence éventuelle d'une pause dans le contexte proche[11].

- Dans un second temps, le contour du GI qui suit est examiné relativement au GI qui le précède. La structuration intonative de la période est ainsi obtenue par l'application

[9] Ici, le groupe intonatif (désormais GI), unité prosodique minimale, n'est pas défini par la présence d'un accent primaire, notion qui repose sur l'opposition mot clitique/ mot non clitique. Nous ne nous étendrons pas sur les problèmes que pose une telle conception de l'accentuation en français (outre le fait que concept de « mot » n'a de pertinence que du point de vue graphique et n'est pas une unité scientifiquement valide [Berrendonner & Béguelin 1989], l'opposition clitique *vs* non clitique n'est pas on plus pertinente pour rendre compte des faits de structuration prosodique effectifs qu'on rencontre en parole spontanée, *i.e.* non préparée non lue). Nous nous contenterons ici de définir le GI comme une chaîne de syllabes ponctuées de part et d'autre de proéminences. La notion de proéminence a pour avantage de ne pas faire intervenir de notions trop empreintes de considérations théoriques, et de rendre également compte des contraintes rythmiques [Avanzi en cours].

[10] Cf. aussi Mertens & Simon [ici même].

[11] Ces traits acoustiques sont cependant nécessaires pour établir une syntaxe des proéminences sur des bases solides, cf. Avanzi *et alii* [2007], Avanzi [en cours].

d'un test récursif gauche droite. Ce test, qu'illustre la figure 2, a pour but d'évaluer le caractère intégratif ou non du contour terminal du GI analysé (comparaison du groupe 2 avec le groupe 1, comparaison du groupe 3 avec le groupe 2, etc.). Le groupe prosodique dont la syllabe terminale se situe à la fin de la période est perçu comme le dernier de la séquence à analyser.

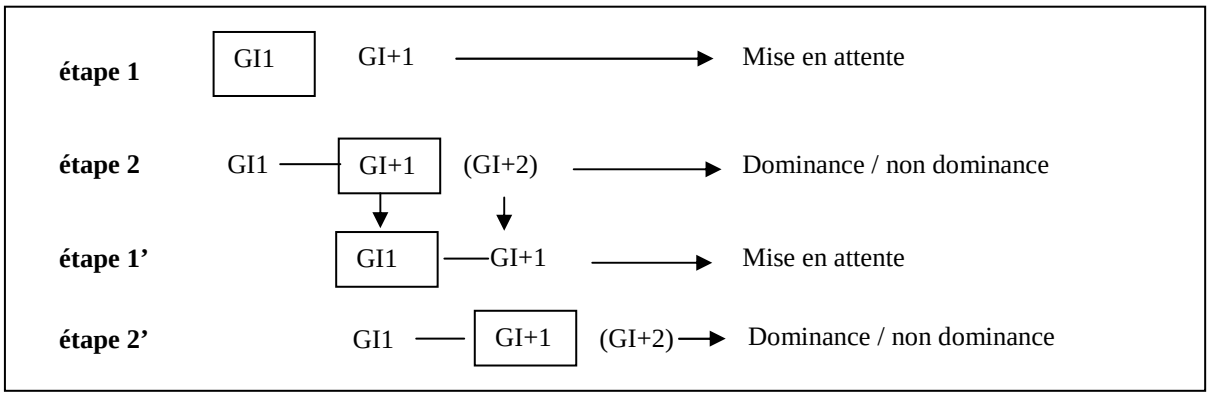

Figure 2 : Algorithme de parcours de la chaîne périodique, d'après Lacheret [2003 : 67]

3.2 Les relations de « liage » et de « rupture »

A l'issue de ces deux étapes de traitement, deux cas de figure sont envisageables : les cas de « liage » et les cas de « rupture ».

3.2.1 Liage

Deux groupes intonatifs entretiennent une relation de dépendance intonative, *i.e.* de *liage*, si l'excursion fréquentielle du geste terminal du second domine d'au moins 1 ton ½ celle du premier (figure 2), ou si elle correspond à l'application d'un ton terminal descendant à l'infra-bas[12] (figure 3).

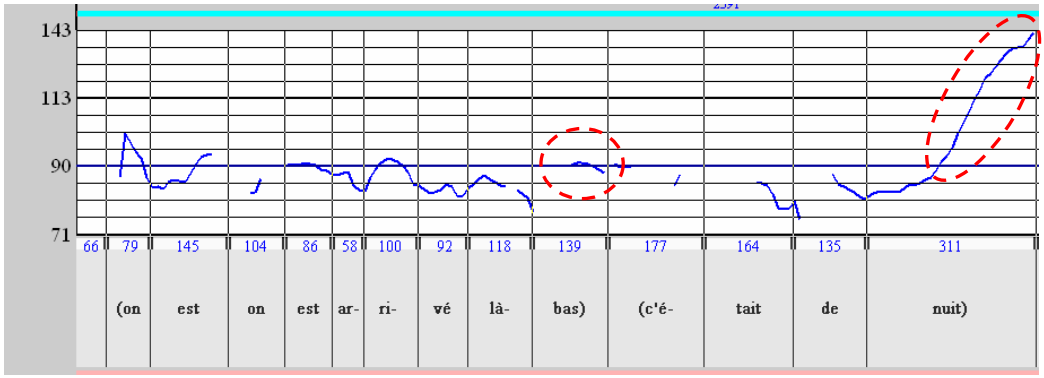

Figure 2 : Illustration du principe de dominance dans le cas où la proéminence intonative du second GI domine celle du premier de plus d'1 ton ½. Analyse de la période *on est on est arrivé là-bas / c'était de nuit //* [c-oral-rom, ffammn01]

[12] Ou B-B-, qui est le ton dominant maximal dans la hiérarchie intonative fixée par Mertens [op. cit.]. On se reportera aux travaux de ce dernier pour davantage de détails sur la hiérarchie des proéminences intonatives, nommées « tons » dans son modèle.

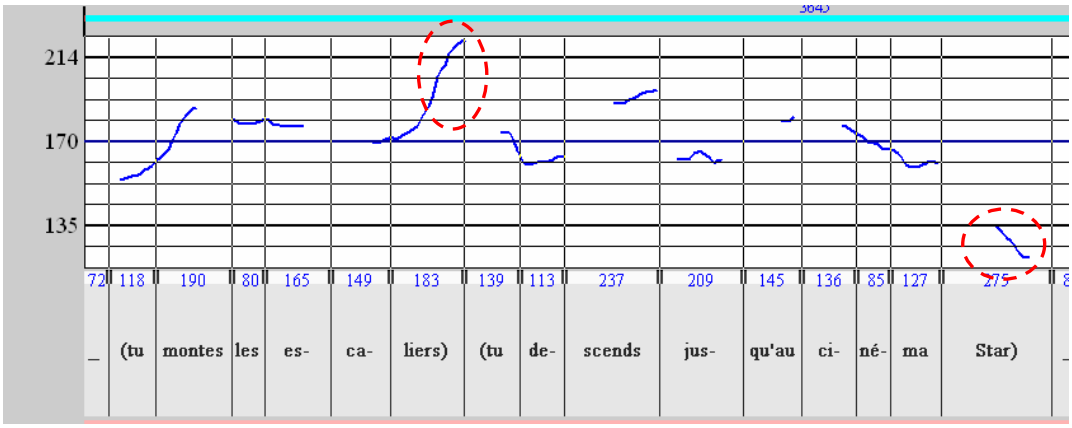

Figure 3 : Illustration du principe de dominance dans le cas où l'excursion fréquentielle du geste terminal du second terme correspond à un ton infra-bas (B-B-). Analyse de la période *tu montes les escaliers / tu descends jusqu'au cinéma Star //* [iti-1]

3.2.2 Rupture

Il arrive que deux GI ne fassent pas l'objet d'un liage sur le plan prosodique. Dans ce cas-là, on parle de relation de « rupture ». La rupture s'actualise dans la substance quand deux GI adjacents sont porteurs d'une proéminence de même force (comme dans une liste), ou alors lorsque la proéminence qui ponctue le premier GI est plus forte que celle qui ponctue le second. Le second cas de figure ne se rencontre pas dans le corpus examiné. En revanche, concernant le premier, l'équivalence de degrés de proéminences peut s'actualiser dans le haut ou le bas de la tessiture du locuteur. Ce sont ces deux cas de figure qu'illustrent respectivement les figures 4 et 5.

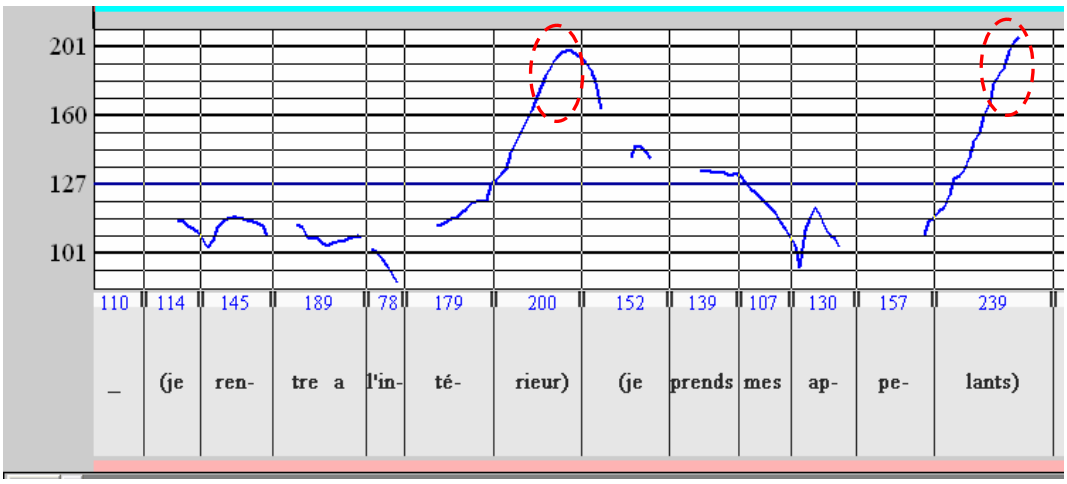

Figure 4 : Illustration du principe de rupture dans le cas où les deux proéminences sont de même force, structure de liste dans le niveau haut de la tessiture du locuteur. Analyse de l'énoncé *je rentre à l'intérieur / je prends mes appelants //* [Provence]

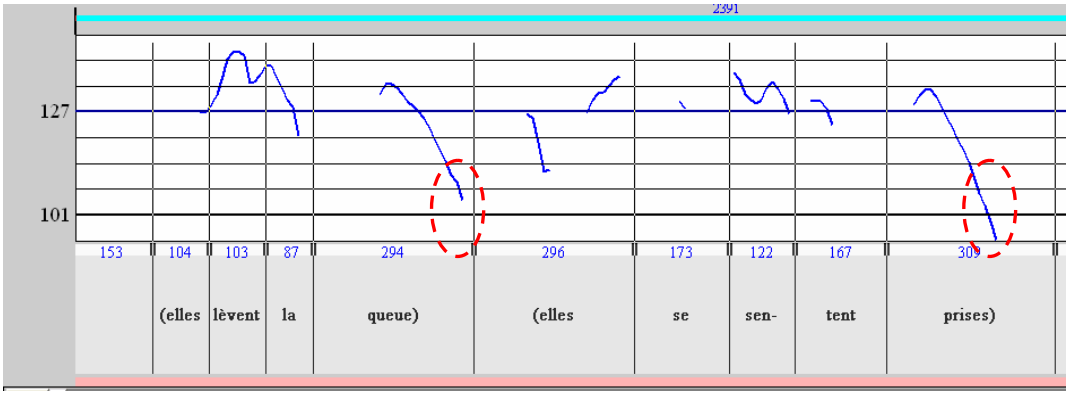

Figure 5 : Illustration du principe de rupture dans le cas où les deux proéminences sont de même force, structure de liste dans le niveau bas de la tessiture du locuteur. Analyse de l'énoncé *elles lèvent la queue / elles se sentent prises //* [Provence]

3.3 Résumé

D'un point de vue prosodique, nous avons vu que les dépendances entre les GI qui composent les périodes peuvent être de deux types. Soit les GI adjacents sont liés et forment un paquet intonatif de rang supérieur, soit ils forment deux GI indépendants l'un de l'autre, comme les membres d'une structure de liste.

4. Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ?

Afin de tester notre hypothèse de départ, à savoir « y a-t-il des patrons prosodiques distincts associés à des configurations micro- et macro- ? », nous avons relevé dans les différents corpus de français parlé (*cf. supra*, note 3) des périodes intonatives qui contenaient au moins deux constructions verbales sans marqueur de relation entre elles. Nous avons retenu au final 48 séquences[13].

Sur l'ensemble des périodes recueillies, une analyse syntaxique et une analyse prosodique ont été entreprises, indépendamment l'une de l'autre[14]. Le tableau ci-dessous donne la répartition des occurrences en fonction du type syntaxique (micro- ou macro-) et du type prosodique (liage ou rupture) :

Syntaxe / Prosodie	Micro	Macro
Liage	25	13
Rupture	0	10

Tableau 1 : propriétés syntaxiques et prosodiques des 48 séquences du corpus

Nous le commentons dans les pages qui suivent.

[13] Nous avons délibérément exclu du corpus d'étude les périodes asyndétiques dont le verbe du premier morceau de la période était susceptible d'être un verbe *recteur faible* [Blanche-Benveniste 1989, Schneider 2007], du type *tu verras / il y a un rond-point //* [iti5] ou *je me souviens/ c'était y a longtemps//* [oral]. Ces configurations posent en effet de nombreux problèmes du point de vue structural, problèmes que nous ne pouvions résoudre dans les limites de cet article.

[14] La sélection, la discussion des exemples, ainsi que l'expertise syntaxique a été faite à Neuchâtel avec Marie-José Béguelin, V. Conti et G. Corminboeuf. Nous les remercions de nous avoir aidés dans cette tâche. L'expertise prosodique a été réalisée à Paris par les auteurs.

4.1 Cas qui relèvent de la micro-syntaxe

Pour les cas qui relèvent de la micro-syntaxe, force est de constater toutes les séquences catégorisées comme des « greffes » (figure 6) ou des « relatives non-introduites » (figure 7) font systématiquement l'objet d'un liage sur le plan prosodique :

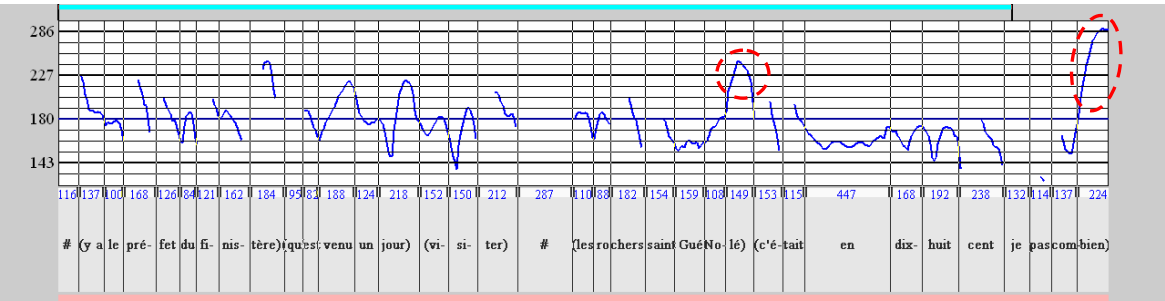

Figure 6 : Tracé prosodique d'un cas de greffe. Période analysée : *il y a le Préfet du Finistère / qui est venu un jour pour visiter / les rochers de Saint Gué Nolé / c'était en dix-huit cent je sais pas combien* // [CTFP, la_dame]

On remarque sur la figure 6 que la proéminence syllabique terminale de la période (*c'était en dix-huit cent je sais pas combien*) est plus forte dans la hiérarchie des proéminences que l'accent de groupe qui ponctue l'avant-dernier syntagme (*les rochers de Saint Gué Nolé*). Cela n'a rien d'étonnant, c'est même une règle pour les compléments morphosyntaxiquement dépendants : ils forment forcément une construction prosodique de rang supérieur avec la tête qui les gouverne [Martin 1979, Mertens *op. cit.*].

Même analyse pour l'exemple qui suit (figure 7). La proéminence syllabique dynamique montant descendant qui achève la période (*elle arrive*) intègre dans un même paquet le GI qu'elle ponctue et celui qui le précède (*y a la dragonne*).

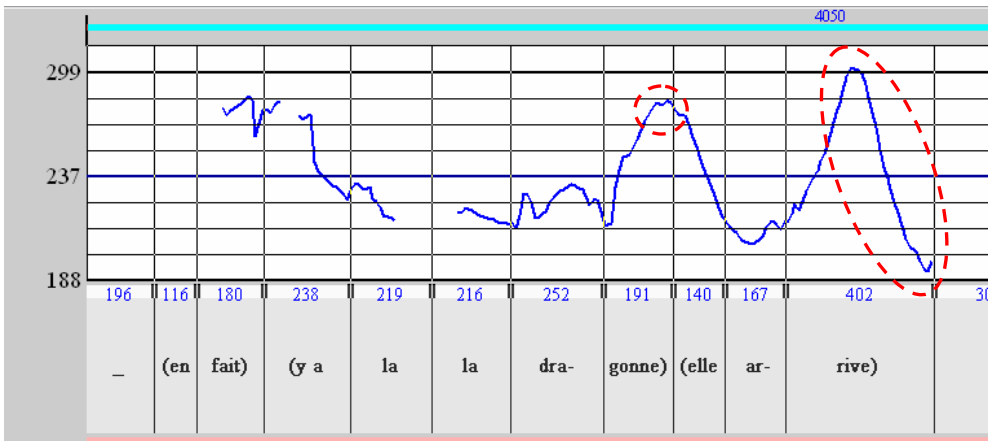

Figure 7 : Tracé prosodique d'un cas de relative non introduite. Période analysée : *en fait / y a la dragonne / elle arrive* // [GRE03]

Si on n'observe pas une telle relation de liage prosodique, la tendance est d'analyser la proposition non introduite comme une clause indépendante :

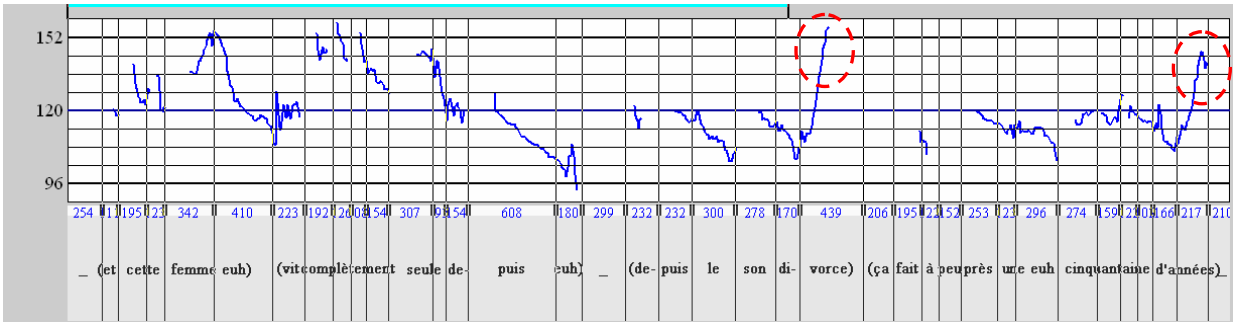

Figure 8 : Tracé prosodique de la période : *et cette femme / vit seule depuis euh / depuis le son divorce / ça fait à peu près une euh cinquantaine d'années //* [CTFP, la_détresse]

Dans le tracé 8 ci-dessus, la proposition temporelle est prosodiquement non dépendante du GI qui la précède. En effet, la proéminence qui affecte la dernière syllabe de cette période (*année*) est de même degré que celle qui assortit la syllabe terminale du précédent GI (*divorce*). Au plan syntaxique, *ça fait à peu près une cinquantaine d'année* ne glose pas un complément rectionnel absent dans la première proposition (le complément temporel a déjà été donné une fois par *depuis le son divorce*), mais constitue une sorte de clause explicative par rapport à la construction verbale initiale[15].

Ces remarques laissent penser que le fait qu'on ait une relation de rupture sur le plan prosodique bloque l'interprétation micro-syntaxique en faveur de l'analyse macro-syntaxique (d'où le fait que nous ne recensions aucune occurrence de période micro-syntaxique non liée, *cf.* tableau 1).

4.2 Cas qui relèvent de la macro-syntaxe

Pour les cas qui relèvent de la macro-syntaxe, on rencontre aussi bien des périodes prosodiquement liées que des périodes faisant l'objet d'une rupture sur le plan prosodique.

4.2.1 Périodes macro-syntaxiques en rupture

Les périodes articulées en plusieurs clauses qui font l'objet d'une rupture sur le plan prosodique sont toutes des périodes listes. En voici un exemple[16] :

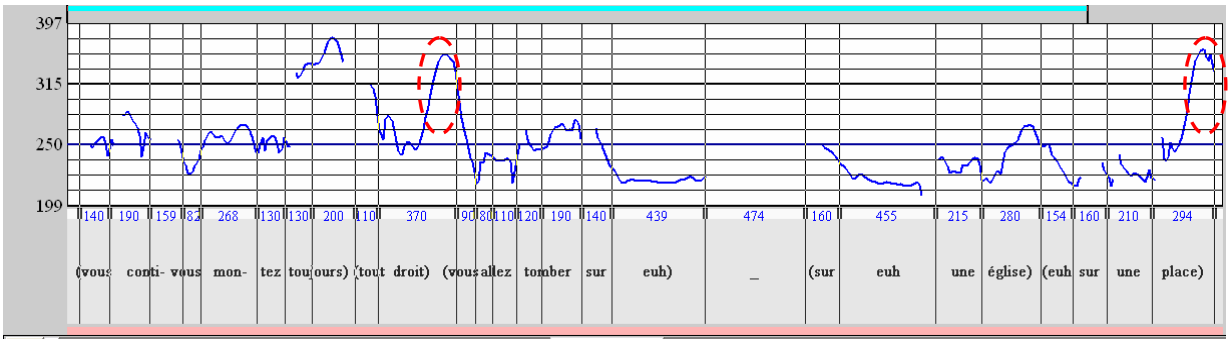

[15] Des faits de liste, ou de piétinement sur l'axe paradigmatique de ce genre dans la théorie aixoise [Blanche-Benveniste et al. 1990] ne sont pas interprétés de la même façon par le groupe de Fribourg, où ils sont entrevus comme des routines macro-syntaxiques [action – réfection], la deuxième énonciation de clause venant remplacer la première, *cf.* Groupe de Fribourg [à par. : chap. XIV].
[16] Cf. aussi les tracés § 3.2.2. *intra*.

Figure 9 : Tracé prosodique de la période : *vous conti- vous montez toujours/ tout droit / vous allez tomber sur euh / sur euh une église / euh sur une place //* [iti-11]

Sur ce nouveau tracé (figure 9), on voit que chacune des deux constructions verbales est assortie d'un intonème de même force. La proéminence sur la seconde (*place*) ne domine pas celle qui ponctue la première (*droit*).

4.2.2 Périodes macro-syntaxiques liées

Les périodes macro-syntaxiques faisant l'objet d'un liage concerne seulement des couples de clauses dont l'association entraîne une surinterprétation à valeur hypothétique, temporelle, causale ou autre. C'est ce qu'illustre la figure 10[17].

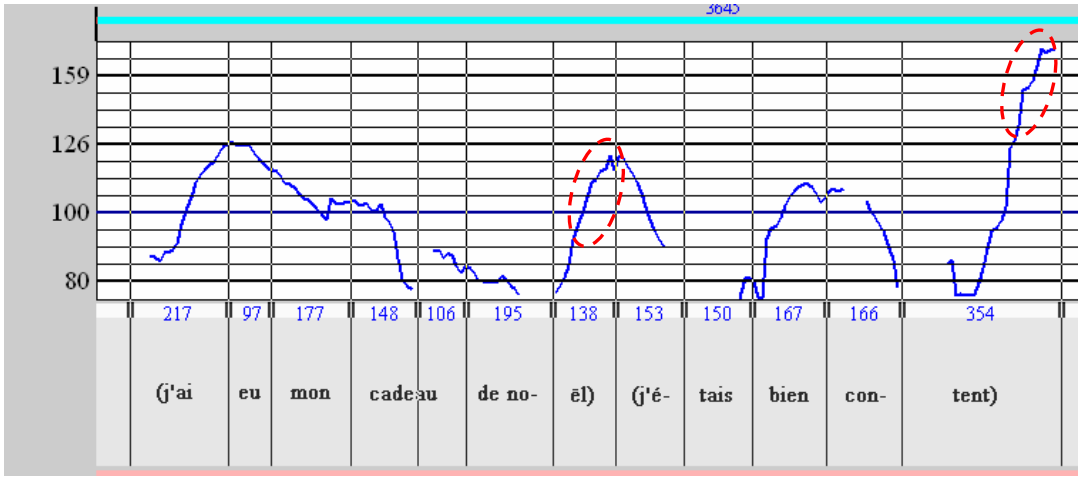

Figure 10 : Tracé prosodique de la période : *j'ai eu mon cadeau de Noël / j'étais bien content //* [c-oral-rom, ffammn01]

La proéminence qui ponctue le premier syntagme verbal (*j'ai eu mon cadeau de Noël*) est de force inférieure à celle qui ponctue la seconde construction verbale (*j'étais bien content*). On perçoit une différence de 7 semi-tons entre les deux GI. Cette valeur est largement au-dessus du seuil distinctif (fixé à 1 demi-ton ½, *cf. intra*) pour dire s'il y a regroupement ou juxtaposition de deux GI subséquents.

4.2.3 Rendements fonctionnels de l'opposition prosodique liage *vs* rupture

En fait, à y regarder de plus près, que le profil prosodique de la période soit lié ou non semblerait être un indice préférentiel pour faire la part entre les périodes listes et les périodes entraînant une surinterprétation. Prenons pour illustrer notre propos l'exemple de deux périodes, chacune composée de deux constructions verbales, dont la première contient une forme conjuguée du verbe *continuer*.

[17] Cf. aussi figure 3 *intra*.

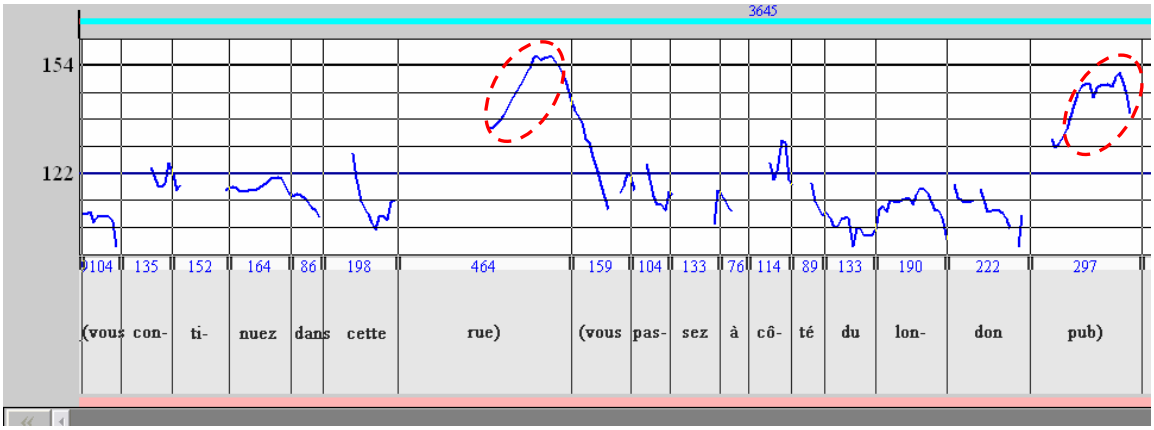

Figure 11 : Tracé prosodique de la période : *vous continuez dans cette rue / vous allez passer à côté du London Pub //* [iti27]

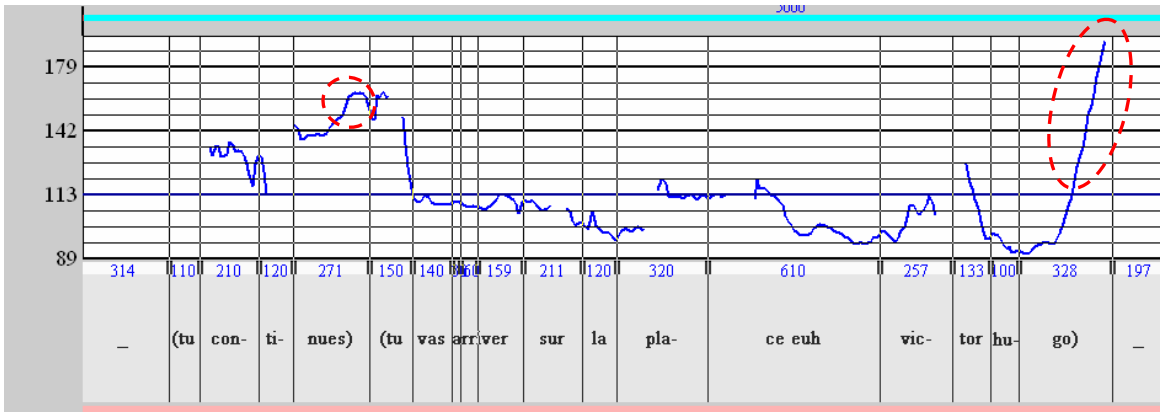

Figure 12 : Tracé prosodique de la période : *tu continues / tu vas arriver sur la place Victor Hugo //* [iti10]

Dans un cas (figure 11), la première clause verbale (*vous continuez dans cette rue*) forme un GI indépendant par rapport à celle qui suit (*vous passez à côté du London Pub*). Dans l'autre, le premier segment (*tu continues*) est actualisé dans un GI subordonné au second (*tu vas arriver sur la place Victor Hugo*). Au plan formel, cette différence de profil prosodique a son corollaire sémantique, puisque quand on est en présence de périodes du type figure 11, l'interprétation penche en faveur de la liste : *on continue dans cette rue, on passe à côté du London Pub, on….* A l'intérieur de la période se succèdent deux procès, deux actions indépendantes l'une de l'autre, dont l'interrelation est praxéologiquement sous-spécifiée[18]. Concernant les périodes du type figure 12, un cas différent s'observe. Dans la mesure où les deux actions communicatives sont prosodiquement liées, l'analyse penche davantage en faveur d'une surinterprétation sémantique, qu'on pourrait gloser ainsi : *si tu continues/en continuant, tu vas arriver sur la place Victor Hugo*.

5. Conclusions

Dans cet article, nous avons analysé d'un point de vue syntaxique et d'un point de vue prosodique des périodes intonatives formées d'au moins deux constructions verbales qui n'étaient pas liées l'une à l'autre par un relateur segmental. Nous avons voulu tester

[18] Berrendonner [2002 : 28] parlerait de relation « asynaptique ».

l'hypothèse de savoir si aux périodes micro-syntaxiques et aux périodes macro-syntaxiques étaient associés des profils prosodiques distincts. L'analyse des données entreprise n'a pas permis de confirmer cette hypothèse, mais elle n'a pas permis de l'infirmer non plus.

Un des faits qui milite en faveur d'une réponse positive à la question « y a-t-il des patrons prosodiques distincts associés à des configurations micro- et macro- ? », est le cas du procédé de rupture prosodique. Dans notre corpus, seules les constructions macro-syntaxiques font l'objet d'une rupture prosodique. Jamais un tel profil n'actualise une greffe ou une relative non introduite, sinon la structure relèverait de la macro-syntaxe (*cf.* cas illustré sous la figure 8, configuration qui pourrait être appréhendée comme une greffe à première vue mais qui est en fait est une période composée de deux énonciations de clauses, dont la seconde constitue la réfection de la première). Tout porte donc à croire que la rupture prosodique est le propre des constructions macro-syntaxiques.

D'un autre côté, la réponse à la question est négative. Car, si effectivement, comme le pensent certains, un liage sur le plan prosodique est bien l'indice d'une connexité micro-syntaxique, *cf.* parmi d'autres Deulofeu [1989] ou Béguelin [à par.] – et sans doute même il s'agit là d'une condition plus que nécessaire, *i.e. sine qua non* – nos exemples de périodes asyndétiques montrent que le liage prosodique n'est pas le propre des constructions micro. Le liage prosodique intervient aussi dans le marquage de certaines relations macro-syntaxiques. Ce serait en revanche ce marquage suprasegmental qui serait responsable de certaines surinterprétations sémantiques.

Est-ce à dire, dans les cas de liage, que la prosodie est forcément sous-spécifiée ? Nous ne le pensons pas. En effet, les dispositifs prosodiques n'échappent pas à la même ambivalence qui affecte certains morphèmes traditionnellement qualifiés de « subordonnants » (*que*) ou de « coordonnants » (*et, ou*). Ceux-ci comme ceux-là sont employés tantôt pour coder des relations micro-, tantôt pour coder des relations macro-syntaxiques [Berrendonner 2002, Corminboeuf 2007].

Quant à savoir si les processus de rupture prosodique tels que nous les avons définis dans cet article entraînent toujours une interprétation via la macro-syntaxe, il serait peu prudent de l'affirmer sur la seule base de ces exemples de périodes asyndétiques. Pour savoir si c'est une constante, des investigations plus fouillées restent à entreprendre sur d'autres configurations périodiques à la frontière des deux syntaxes (dislocations, pseudo-clivées, incises, etc.).

Quoiqu'il en soit, ces nouvelles observations sur le rôle et la fonction de la prosodie/syntaxe tendent à confirmer que la prosodie est bel et bien impliquée dans le marquage des relations micro-syntaxiques comme des relations macro-syntaxiques, mais que son rôle structurel n'est pas si important et transparent que ce qu'on a pu le croire jusqu'à présent. Il apparaît qu'il est avant tout *fonctionnel*, dans la mesure où la prosodie permet surtout de distinguer entre différents types de relations syntaxiques, qui ont chacune leurs corrélats sémantiques et pragmatiques.

REFERENCES

Andersen, H.-L. (1999). « Propositions adverbiales non introduites en français parlé », *Revue Romane*, 34. 163-180.

Avanzi, M., (2005). « Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes ». In Auran, C. et al, *Actes du symposium Interface Discours-Prosodie, Aix-en-Provence, 8-9 sept. 05*, CD-ROM.

Avanzi, M. & Ph. Martin (2007), « L'intonème conclusif : une fin (de phrase) en soi ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28. 247-258.

Avanzi, M., J.-P. Goldman, A. Lacheret-Dujour, A-.C. Simon & A. Auchlin, (2007, à par.), « Méthodologie et algorithmes pour la détection automatique des syllabes proéminentes dans les corpus de français parlé », *Cahiers of French Language Studies*, 13/2.

Avanzi, M., C. Benzitoun, J. Glikman (2007, à par.), « Comment se comprendre sans se méprendre ? L'exemple de trois termes problématiques : période, parataxe et subordination inverse ». In *Actes du 4ème Colloque Doctorants et Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage : Le vocabulaire scientifique et technique en Sciences du Langage*, 20-21 juin 2007, Nanterre.

Avanzi M, A. Lacheret, B. Victorri (2008, à par.), « Analor, un outil d'aide pour la modélisation de l'interface prosodie-grammaire », *Cahiers du CERLICO*, 20.

Avanzi, M. (en cours). *Recherches sur les rapports entre prosodie et grammaire. L'implication de la prosodie à l'interface de la micro- et de la macro-syntaxe*. Thèse en cours, Universités de Neuchâtel et de Paris X – Nanterre.

Béguelin, M.-.J. (2002). « Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation des clauses en *n'importe* ». In H.L. Andersen & H. Nølke (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Actes du colloque d'Aarhus, 20-22 mai 2001. Berne : Peter Lang. 43-71.

Béguelin, M.-.J. (2003). « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation ». In A. Scarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique*, Roma : Bulzoni. 111-132.

Béguelin, M.-J. (à par.) « De l'aveu d'ignorance à l'indéfini : quels impacts pour une théorie de la grammaticalisation ? ». In C. Rossari (éd.). *Actes du colloque de Fribourg, sur la grammaticalisation*, octobre 2006.

Berrendonner, A., [Reichler-]Béguelin, M-.J. (1989). « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81. 99-124.

Berrendonner, A. (1993). « Périodes ». In H. Parret (éd.). *La temporalité du discours.* Louvain : Presses Universitaires. 47-61.

Berrendonner, A. (2002). « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques ». In H.L. Andersen, N. Nølke (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Actes du colloque d'Aarhus, 20-22 mai 2001. Berne : Peter Lang. 23-41.

Berrendonner, A. (2003). « Grammaire de l'écrit *vs* grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques ». In A. Rabatel (ed.). *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*. Lyon, PUL. 249-264.

Berrendonner, A. (à par.). « L'alternance *que / #.* Subordination sans marqueur ou structure périodique ? ». In D. van Raemdonck (éd.), Actes du Colloque *Modèles syntaxiques*, Bruxelles, 6-8 mars 2003.

Blanche-Benveniste, C. (1989). « Constructions verbales en incises et rection faible verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9. 53-73.

Blanche-Benveniste, C. (2002). « Phrase et construction verbale », *Verbum*, 24/1-2. 7-22.

Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002). *Choix de textes de français parlé. 36 extraits.* Paris : Champion.

Brown, G. & G. Yule (1983). *Discourse analysis*. CUP.

Cappeau, P. & M. Savelli (2000). « "il y a" dans les corpus oraux d'enfants », *Lidil*, 23. 47-68.

Choi-Jonin, I. & E. Delais-Roussarie (2007). « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-prosodique », *Faits de Langue*, 28. 83-94.

Cresti, E. (2000). *Corpus di italiano parlato*. 2 vol. Firenze : Accademia della Crusca.

Cresti, E. & M. Moneglia (2005). *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam: Benjamins.

Corminboeuf, G. (2007, à par.). « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une expertise syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *Tranel*, 48.

Corminboeuf, G. (à par.). *L'expression de l'hypothèse, entre hypotaxe et parataxe*. Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel et de Fribourg.

DELIC (2004). « Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé », *Recherches sur le français parlé*, 18. 11-42.

Deulofeu, J. (1989). « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé*, 9. 111-141.

Deulofeu, J. (1999). *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*. Thèse d'Etat, Université Paris III.

Deulofeu, J. (ici même). « La *greffe* d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection ».

Durand, J. & C. Lyche (2003). « Le projet "Phonologie du Français Contemporain" (PFC) et sa méthodologie ». In E. Delais, & J. Durand, *Corpus et variations en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires. 213-276.

Groupe de Fribourg (à par.). *Grammaire de la période*.

Hazaël-Massieux, M-.C. (1983). « Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité du discours », *Bulletin de la Société Linguistique*, 78/1. 99-100.

Lacheret-Dujour, A. & B. Victorri (2002). « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques », *Verbum*, 24/1-2. 55-73.

Lacheret-Dujour, A. (2003). *La prosodie des circonstants en français parlé*. Louvain/Paris : Peeters.

Lacheret-Dujour, A. (2004). « Structure communicative et géométrie intonative : que nous dit la synthèse de la parole ? », *Cahiers de l'institut linguistique de Louvain*, 30/1-3. 115-140.

Le Goffic, P. (à par.). « Phrase, séquences, périodes » In D. van Raemdonck (éd.), Actes du Colloque *Modèles syntaxiques*, Bruxelles, 6-8 mars 2003.

Martin Ph. (1979). « Pour une théorie syntaxique de l'accentuation en français », *Studia phonetica*, 15 : 1-12.

Martinet, A. (1974[3]). *Eléments de linguistique générale.* Paris : Armand Colin.

Morel, M-.A. & L. Danon-Boileau (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris/Gap : Ophrys.

Mertens, P. (1987). *L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique*. PhD, KULuven.

Mertens, P. (1993). « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de Linguistique*, 26. 21-69.

Mertens, P. (2006). « A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French ». In Y. Kawaguchi, I. Fonagy. & T. Moriguchi (eds), *Prosody and Syntax*. Amsterdam: Benjamins. 64-101.

Mertens, P. & A.-C. Simon (ici même). « Parataxe et prosodie ».

Scarano, A. (a cura di). (2003). *Macro-syntaxe et pragmatique*. *L'analyse linguistique de l'oral*. Actes du colloque de Florence, 23-24 avril 1999. Rome : Bulzoni.

Schneider, S. (2007). *Reduced parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus of spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.